



# FICHE TECHNIQUE MATÉRIELLE DE

**NO. 9 SOLVENT**  
Révision 3 ♦ 7 mars 2011

Page 1 of 8

## SECTION 1 • PRODUCT ET IDENTIFICATION DE COMPANY

Nombres de produit 902, 902Z, 904, 904B, 904P, 916, 932, 9501  
 Nom de produit Hoppe's #9 Solvent  
 Synonymes Aucun  
 Utilisations de produit Enlève la poudre, le fil, l'encrassement en métal et la rouille des pistolets  
 Nombre de révision 3  
 Date de révision 7 mars 2011  
 Date d'impression 7 mars 2011

**24 numéros de téléphone  
de secours d'heure**

**800-255-3924**  
(CHEM-TEL)

L'INFORMATION DE FABRICANT		L'INFORMATION DE DISTRIBUTEUR	
Nom de compagnie	Tri-Pac Inc.	Nom de compagnie	Bushnell
Adresse	17336 M-60 East Vandalia, MI 49095	Adresse	9200 Cody Overland Park, KS 66214
Numéro de téléphone	269-476-2303	Numéro de téléphone	800-423-3537
Numéro de fax	269-476-2302	Numéro de fax	913-752-3570

## SECTION 2 • IDENTIFICATION DE RISQUES

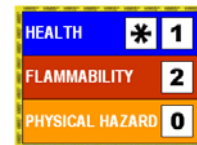
**VUE  
D'ENSEMBLE  
DE SECOURS**

**DANGER ! CONTENU EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE. LA VAPEUR PEUT FORMER UN MÉLANGE EXPLOSIF AVEC DE L'AIR. LA VAPEUR PEUT VOYAGER À UNE SOURCE D'ALLUMAGE ET FLASH EN ARRIÈRE. ÉVITEZ LE CONTACT AVEC LA PEAU ET LES YEUX. VAPORISEZ NOCIF. IRRITANT D'OEIL ET DE PEAU. NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ. L'ABUS INTENTIONNEL DÉLIBÉRÉMENT EN CONCENTRANT ET EN INHALANT LE CONTENU PEUT ÊTRE NOCIF OU MORTEL.**

Classification d'OSHA *Ce produit est « un produit chimique dangereux » comme défini par la norme de communication de risque d'OSHA, 29 CFR 1910.1200.*

Classification européenne *F, Xn, Xi  
R 11-36/37/38-65-66  
S 2-7-16-23-24/25-26-36/37/39-45-61-62*

Classification de WHMIS *B2, D2B, E*



RISQUES SANITAIRES		RISQUES PHYSIQUES			
Irritant <input checked="" type="checkbox"/>	Sensibilisateur <input type="checkbox"/>	Combustible <input type="checkbox"/>	Explosif <input type="checkbox"/>	Pyrophorique <input type="checkbox"/>	
Toxique <input type="checkbox"/>	Fortement Toxique <input type="checkbox"/>	Inflammable <input checked="" type="checkbox"/>	Oxydant <input type="checkbox"/>	L'eau réactive <input type="checkbox"/>	
Corrosif <input type="checkbox"/>	Cancérogène <input type="checkbox"/>	Gaz comprimé <input type="checkbox"/>	Peroxyde <input type="checkbox"/>	Instable <input type="checkbox"/>	

### CONDITIONS DE ÉTIQUETAGE

WHMIS CANADIEN	LES ETATS-UNIS	L'EUROPE ET L'AUSTRALIE	GHS
	DANGER CONTENU EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE IRRITANT D'OEIL ET DE PEAU		



# FICHE TECHNIQUE MATÉRIELLE DE

**NO. 9 SOLVENT**  
Révision 3 ♦ 7 mars 2011

Page 2 of 8

## EFFETS SUR LA SANTÉ ET SIGNES/SYMPTÔMES POTENTIELS D'EXPOSITION

Contact visuel	<i>Le contact liquide peut causer la douleur avec l'irritation d'oeil modérée.</i>
Contact de peau	<i>L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'irritation de peau. Le contact répété peut causer le séchage ou l'écaillage de la peau. Une réponse plus grave de cause de mai si confiné à la peau.</i>
Ingestion	<i>Irritation de cause de mai aux membranes de la bouche, de la gorge, et de l'appareil gastro-intestinal ayant pour résultat le vomissement et/ou les crampes. L'aspiration du vomi dans les poumons peut causer l'inflammation, et la pneumonite chimique possible, la bronchopneumonie, ou l'oedème pulmonaire.</i>
Inhalation	<i>La surexposition prolongée ou répétée est anesthésique. Irritation de cause de mai de la région respiratoire, ou dépression aiguë de système nerveux caractérisée par mal de tête, vertige, démarche staggering, confusion ou mort. L'irritation des muqueuses, la toux, et la dyspnée sont également possibles.</i>
Effets d'exposition chronique	<i>Les rapports ont associé la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux dissolvants aux dommages de cerveau irréversible et de système nerveux (parfois désignés sous le nom du « syndrome de dissolvant ou du peintre »). L'abus intentionnel en concentrant et en inhalant ce produit peut être nocif ou mortel.</i>
Les conditions médicales ont aggravé	<i>Peut aggraver le personnel avec des désordres préexistants liés aux organes de cible l'uns des.</i>
Types de risques	<i>Irritation sensorielle</i>
Organes de cible	<i>Yeux, peau, système respiratoire, système nerveux central, foie, sang</i>
Itinéraires d'exposition	<i>Contact de peau, absorption de peau, contact visuel, inhalation</i>
Effets sur l'environnement potentiels	<i>Voir la section 12 pour des effets sur l'environnement</i>

## SECTION 3 • COMPOSITION / L'INFORMATION SUR DES INGRÉDIENTS

ID	INGRÉDIENT	NOMBRE DE CAS	EINECS	CLASSIFICATION EU	% WT
1	<i>Kérosène</i>	<i>008008-20-6</i>	<i>232-366-4</i>	<i>Xn; 65</i>	<i>15 - 40</i>
2	<i>Alcool éthylique</i>	<i>000064-17-5</i>	<i>200-578-6</i>	<i>F; 11</i>	<i>15 - 40</i>
3	<i>Teneur en acide oléique</i>	<i>000112-80-1</i>	<i>204-007-1</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
4	<i>L'acétate d'amyle</i>	<i>000628-63-7</i>	<i>211-047-3</i>	<i>10-65</i>	<i>5 - 10</i>
5	<i>Hydroxyde d'ammonium</i>	<i>001336-21-6</i>	<i>215-647-6</i>	<i>N, C; 34-50</i>	<i>1 - 5</i>

Phrases de risque	<i>Voir la section 15 pour le texte la phrase de risque</i>
Information LD50 et LC50	<i>Voir la section 11 pour des informations toxicologiques</i>
Limites d'exposition professionnelle	<i>Voir Section 8 pour OELs</i>

## SECTION 4 • PREMIERS SECOURS

Ingestion	<i>NE PAS FAIRE VOMIR! Risque d'aspiration. Ce produit peut pénétrer dans les poumons lors de vomissements. Immédiatement le boire beaucoup d'eau. Gardez les voies respiratoires libres. Contacter un médecin immédiatement. Ne jamais rien donner par la bouche si la victime perd rapidement conscience, inconscient, ou des convulsions.</i>
Contact avec la peau	<i>Enlevez avec du savon et de l'eau, le rinçage et répéter pendant 15 minutes. Crème pour la peau pour lutter contre la sécheresse tout en résultent. Consulter un médecin si l'irritation persiste. Si grande région de peau est affectée, enlever les vêtements contaminés.</i>
Contact avec les yeux	<i>Rincer à grande eau claire pendant au moins 15 minutes, y compris sous les paupières. Consulter un médecin.</i>
Inhalation	<i>Sortir au grand air. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin si les symptômes persistent ou si inconsciente.</i>
Notes au médecin	<i>Administrez un traitement symptomatique.</i>
Antidotes	<i>Aucun antidote spécifique.</i>



# FICHE TECHNIQUE MATÉRIELLE DE

**NO. 9 SOLVENT**  
Révision 3 ♦ 7 mars 2011

Page 3 of 8

## SECTION 5 • LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Flash Point	> 55 °F (12,8 °C)
Température d'auto-	410 °F (210,0 °C)
Les limites d'explosivité	0,70% à 19,00%
Conditions d'inflammabilité	Chaleur, des étincelles, des flammes, métal chauffé au rouge
Moyens d'extinction	Eau, CO <sub>2</sub> , produit chimique sec, ou universel pellicule aqueuse formant une mousse
Moyens d'extinction	Jet d'eau
Produits de combustion dangereux	Oxyde de carbone (CO, CO <sub>2</sub> ), de la fumée et les vapeurs
Sensibilité aux chocs	Probablement pas sensibles comme matériau est stable.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Vapeur dans les limites inflammables peut être enflammé par une décharge d'électricité statique d'énergie suffisante.
Équipement spéciales et précautions	Utiliser l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu, que le contenu peut se rompre violemment de la chaleur de la pression développée. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire.
Risques d'explosion spécial	LIQUIDE INFLAMMABLE. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air et peut Voyage à une source d'inflammation (étincelles ou flammes) et un retour de flamme.
Autoréactivité / Propriétés oxydantes	Non disponible

## SECTION 6 • MESURES DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles	Utiliser la protection individuelle recommandée dans la section 8.
Précautions pour l'environnement	Tenir hors de drains, les égouts, fossés et cours d'eau. Minimiser l'utilisation d'eau pour éviter.
Procédures de confinement	Paru le contenu peut être contenue à l'huile / solvant tampons absorbants, des barrages flottants, et / ou absorbants.
Nettoyage de procédures	Éviter de respirer les vapeurs et ventiler l'endroit même. Éliminer les sources d'inflammation et de l'utilisation non d'étincelles. Absorber avec un matériau absorbant et inerte dans des conteneurs de sécurité pour une élimination appropriée.
Autres informations	Consultez l'Amérique du Nord d'intervention d'urgence ou de ressources similaires Guide fournir de l'information d'intervention d'urgence en matière d'accidents, les déversements, les fuites et / ou des feux impliquant des marchandises dangereuses.
Substances interdites	Combustible matériau absorbant comme de la sciure de bois, l'utilisation de matériel qui peut provoquer des étincelles.
Exigences de déclaration	Déclarez les rejets qui atteignent les eaux de surface ou des eaux souterraines dans n'importe quel montant. Déversements, fuites et débordements d'un réservoir de stockage souterrain réglementé doit également être signalé. Les quantités à déclarer en cas de déversement sur le sol dépend des conditions du site, tels que le type de sol et le type de matière déversée, et les agences fédérales et locales ont souvent des quantités à déclarer.

## SECTION 7 • MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation / utilisation	GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
Exigences de stockage / Conditions	Pour le stockage de toutes les matières inflammables, conforme à la norme NFPA 30 liquides inflammables et combustibles. Garder les contenants fermés et entreposés dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.
Matériaux d'emballage spéciaux	Non applicable.



# FICHE TECHNIQUE MATÉRIELLE DE

**NO. 9 SOLVENT**  
Révision 3 ♦ 7 mars 2011

Page 4 of 8

## SECTION 8 • CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

### Limites d'exposition professionnelle

ID	ÉTATS-UNIS OSHA PEL	ÉTATS-UNIS NIOSH REL	ÉTATS-UNIS NIOSH IDLH	ÉTATS-UNIS ACGIH TLV	AUSTRALIE TWA	ALLEMAGNE MAK	JAPON OEL
1	Non établi	100 mg/m <sup>3</sup>	Non établi	200 mg/m <sup>3</sup>	Non établi	Non établi	Non établi
2	1000 ppm	Non établi	Non établi	1000 ppm	1000 ppm	500 ppm	Non établi
3	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi
4	100 ppm	100 ppm	1000 ppm	50 ppm	50 ppm	50 ppm	100 ppm
5	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi

ID	ALBERTA OEL	COLOMBIE-BRITANNIQU UE TWA	ONTARIO TWA EV	QUEBEC TWA	MEXIQUE MPEL-PTA	ROYAUME-UNI WEL	ÉTATS-UNIS AIHA WEEL
1	Non établi	200 mg/m <sup>3</sup>	200 mg/m <sup>3</sup>	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi
2	1000 ppm	1000 ppm	1000 ppm	1000 ppm	1000 ppm	1000 ppm	Non établi
3	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi
4	100 ppm	50 ppm	50 ppm	100 ppm	100 ppm	Non établi	Non établi
5	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi

### Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation adéquate. Une ventilation générale (typiquement 10 changements d'air par heure) doit être utilisée. Les taux devraient être adaptés aux conditions. Une ventilation aspirante locale ou d'un système clos de traitement peut être nécessaire pour maîtriser la contamination de l'air au-dessous du plus bas OEL de la table ci-dessus.

### Indices biologiques d'exposition

Non établi

### Considérations sur l'hygiène générale

Éviter de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Toujours remplacer coiffe lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir hors de portée des enfants. Se laver les mains après utilisation.

### Dangers thermiques

Ce produit ne présente pas un danger thermique.

## ÉQUIPEMENT DE PROTECTION



### Protection des voies respiratoires

Un appareil respiratoire agréé avec une cartouche pour vapeurs organiques peut être acceptable dans certaines circonstances, lorsque les concentrations atmosphériques dépassent les limites d'exposition professionnelle. Si des appareils respiratoires sont nécessaires, dans le respect des États-Unis à la norme OSHA 29 CFR 1910.134 est nécessaire.

### Protection de la peau

Pour un contact bref, aucune précaution autre que les vêtements propres couvrant le corps devrait être nécessaire. Lorsque le contact prolongé ou répété, utiliser des vêtements de protection imperméables aux ingrédients énumérés.

### Protection des yeux / du visage

Lunettes de sécurité avec écrans latéraux est recommandé comme un minimum pour tout type de manipulation des produits chimiques.

### Autre équipement de protection

Douches de sécurité et des douches oculaires doivent être disponibles dans un avenir proche où le matériel sera utilisé.

## SECTION 9 • PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'ébullition	> 177 °F (47,0 °C)	Point de fusion / congélation	> -173 °F (-114,2 °C)
Flash Point	> 55 °F (12,8 °C)	Température d'auto-	410 °F (210,0 °C)
Les limites d'explosivité	0,70% à 19,00%	Température de décomposition	Non disponible
Inflammabilité	De catégorie IB liquides inflammables	Densité (H <sub>2</sub> O = 1)	0,844 g/cc
Poids Moléculaire	Non disponible	Poids	7,031 lbs/gal



# FICHE TECHNIQUE MATÉRIELLE DE

**NO. 9 SOLVENT**  
Révision 3 ♦ 7 mars 2011

Page 5 of 8

Pression de vapeur	<i>Non disponible</i>	pH	<i>Non disponible</i>
Densité de la vapeur	<i>9,70 g / cc maximum</i>	Taux d'évaporation (BuAC = 1)	<i>Non disponible</i>
État physique	<i>Liquid</i>	Coefficient de partage	<i>Non disponible</i>
Viscosité	<i>Non disponible</i>	Indice de réfraction	<i>Non disponible</i>
Seuil de l'odeur	<i>Non disponible</i>	La chaleur de combustion	<i>Non disponible</i>
Odeur	<i>Distinctes</i>	Solubilité dans l'eau	<i>Non disponible</i>
Apparence / Couleur	<i>La lumière claire à ambre foncé</i>		
Pour cent volatils	<i>73% Wt (75% Vol) Max</i>	VOC Contenu	<i>4,910 lbs/gal (588,331 g/L)</i>
Pour cent VOC	<i>71% Wt (74% Vol) Max</i>	HAP Contenu	<i>Aucun</i>
Teneur en matières solides	<i>Aucun</i>	Réactivité progressive maximale	<i>1,145 g O<sub>3</sub>/g</i>

## SECTION 10 • STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité	<i>Stable</i>
Dangers physiques	<i>Inflammable</i>
Conditions à éviter	<i>Non disponible</i>
Risque de polymérisation	<i>Ne devrait pas intervenir</i>
Matériel Incompatibilité	<i>Les agents oxydants forts, l'ammoniaque, le peroxyde d'hydrogène, les agents réducteurs forts, tert-butoxyde de potassium, bases, acides, des acides perchlorique et permonosulfuric, les métaux alcalins, halogènes, le sulfate de diméthyle</i>
Conditions de réactivité	<i>Chaleur, des étincelles, des flammes, métal chauffé au rouge</i>
Produits de décomposition	<i>Oxyde de carbone</i>

## SECTION 11 • RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Irritabilité du produit	<i>Les ingrédients suivants sont irritants pour les yeux: l'alcool éthylique. Les ingrédients suivants sont irritants pour la peau: Kérosène, hydroxyde d'ammonium.</i>
Sensibilisation au produit	<i>Aucun des ingrédients et considéré comme sensibilisateurs connus ou soupçonnés.</i>
Cancérogène données	<i>Aucun des ingrédients sont considérés comme des cancérogènes connus ou présumés.</i>
Toxicité pour la reproduction	<i>Aucun des ingrédients sont considérées comme connues ou présumées toxiques pour la reproduction.</i>
Tératogénicité	<i>Aucun des ingrédients sont considérés comme tératogènes connus ou soupçonnés.</i>
Mutagénicité	<i>Les ingrédients suivants sont considérés comme mutagènes: alcool éthylique</i>
Produits synergiques	<i>Aucune propriétés connues synergique.</i>

### LD<sub>50</sub> et LC<sub>50</sub> Information

ID	ORAL LD50	DERMIQUE LD50	INHALATION LC50
1	<i>&gt; 5000 mg/kg, rat</i>	<i>&gt; 2000 mg/kg, rabbit</i>	<i>&gt; 5,28 mg/L /4hr, rat</i>
2	<i>6200 mg/kg, rat</i>	<i>&gt; 20000 mg/kg, rabbit</i>	<i>124,7 mg/L /4hr, rat</i>
3	<i>58000 mg/kg, rat</i>	<i>Not Available</i>	<i>Not Available</i>
4	<i>6500 mg/kg, rat</i>	<i>8200 mg/kg, rabbit</i>	<i>905,7 ppm /4 hr, rat</i>
5	<i>350 mg/kg, rat</i>	<i>Not Available</i>	<i>1,4 mg/L /4hr, rat</i>

## SECTION 12 • INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Mobilité	<i>Non disponible</i>
Persistence	<i>Non disponible</i>
Dégradabilité	<i>Non disponible</i>
Bioaccumulation	<i>Non disponible</i>



# FICHE TECHNIQUE MATÉRIELLE DE

**NO. 9 SOLVENT**  
Révision 3 ♦ 7 mars 2011

Page 6 of 8

Autres données écologiques

*Ne pas laisser pénétrer dans les eaux, eaux usées, ou le sol. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner à long terme des effets néfastes à l'environnement aquatique.*

Effets sur la couche d'ozone

*Ce produit ne contient pas la couche d'ozone ingrédients.*

## L'écotoxicité

ID	POISSON	INVERTÉBRÉS	PLANTES AQUATIQUES	MICRO ORGANISMES
1	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
2	LC50: 11000 mg/L /96 hr	EC50: 10800 mg/L /24 hr	NOEC: 5000 mg/L /7 day	NOEC: 5600 mg/L /16 hr
3	LC50: 205 mg/L /96 hr	Non disponible	Non disponible	Non disponible
4	LC50: 65 mg/L /96 hr	Non disponible	Non disponible	Non disponible
5	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

## SECTION 13 • ÉLIMINATION

Élimination des déchets

*Produit peut être brûlé dans un espace clos, brûleur contrôlé pour la valeur de carburant. Caractéristiques des risques et de réglementation de classification flux de déchets peuvent changer avec l'utilisation du produit et l'emplacement. En conséquence, il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'entreposage, le transport, le traitement et / ou méthodes d'élimination pour les matériaux usés et de résidus au moment de l'aliénation. Tous les déchets doivent être éliminés en conformité avec les nationaux respectifs, les gouvernements fédéral, provinciaux et / ou la réglementation locale.*

L'élimination des déchets d'emballages

*Consultez votre site d'enfouissement local afin de déterminer si des petits conteneurs vides peuvent être éliminés de la collecte des ordures régulières. Pour l'élimination des conteneurs de grande taille (typiquement de 10 gallons ou plus), ou pour les conteneurs ne convient pas à la décharge, un reconditionnement licence ne devrait être utilisé.*

Précautions d'enfouissement




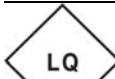

*Non disponible*

Précautions d'incinération

*Non disponible*

## SECTION 14 • INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Suivantes s'applique à Numéros de produit: 902, 902Z, 904, 904B, 904P, 916:

<p><b>INFORMATION SUR LE TRANSPORT (États-Unis)</b></p>  <p>DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT: <i>Consumer Commodity</i> DANGER POUR LA CLASSE: . . . . . ORM-D GROUPE D'EMBALLAGE: . . . . . - UN NOMBRE: . . . . . - NAERG NOMBRE GUIDE: . . . . . 171</p>	<p><b>INFORMATION SUR LE TRANSPORT (Air)</b></p>  <p>DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT: <i>NOS inflammables liquides (kérosène, l'éthanol, acétate d'amyle), Quantité limitée</i> DANGER POUR LA CLASSE: 3 GROUPE D'EMBALLAGE: . . . . . II UN NOMBRE: . . . . . UN 1993</p>
<p><b>INFORMATION SUR LE TRANSPORT (Ocean)</b></p>  <p>DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT: <i>NOS inflammables liquides (kérosène, l'éthanol, acétate d'amyle), Quantité limitée</i> CLASS: . . . . . 3 GROUPE D'EMBALLAGE: . . . . . II RISQUE SUBSIDIAIRE: . . . . . - UN NOMBRE: . . . . . UN 1993 INSTRUCTIONS D'EMBALLAGE: P001 EmS NOMBRE: . . . . . F-E, S-E ARRIMAGE: . . . . . Category B MFAG NOMBRE: . . . . . 310, 313</p>	<p><b>INFORMATION SUR LE TRANSPORT (L'Union européenne)</b></p>  <p>DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT: <i>NOS inflammables liquides (kérosène, l'éthanol, acétate d'amyle), Quantité limitée</i> ADR CLASS: . . . . . 3 GROUPE D'EMBALLAGE: . . . . . - UN NOMBRE: . . . . . UN 1993 CLASSIFICATION CODE: . . . . . F1 NUMÉRO D'IDENTIFICATION DES DANGERS: . . . . . 33 CODE D'ACTION D'URGENCE: ●3YE</p>
<p><b>INFORMATION SUR LE TRANSPORT (Canada)</b></p>  <p>DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT: <i>NOS inflammables liquides (kérosène, l'éthanol, acétate d'amyle), Quantité limitée</i> DANGER POUR LA CLASSE: . . . . . 3 GROUPE D'EMBALLAGE: . . . . . II UN NOMBRE: . . . . . UN 1993</p>	








# FICHE TECHNIQUE MATÉRIELLE DE

**NO. 9 SOLVENT**  
Révision 3 ♦ 7 mars 2011

Page 7 of 8

Suivantes s'applique à Numéros de produit: 932, 9501:

<p><b>INFORMATION SUR LE TRANSPORT (États-Unis)</b></p>  <p>DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT: NOS inflammables liquides (kérosène, l'éthanol, acétate d'amyle) DANGER POUR LA CLASSE: . . 3 GROUPE D'EMBALLAGE: . . . . II UN NOMBRE: . . . . . UN 1993 NAERG NOMBRE GUIDE: . . . . 171</p>	<p><b>INFORMATION SUR LE TRANSPORT (Air)</b></p>  <p>DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT: NOS inflammables liquides (kérosène, l'éthanol, acétate d'amyle) DANGER POUR LA CLASSE: 3 GROUPE D'EMBALLAGE: . . . . II UN NOMBRE: . . . . . UN 1993</p>
<p><b>INFORMATION SUR LE TRANSPORT (Ocean)</b></p>  <p>DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT: NOS inflammables liquides (kérosène, l'éthanol, acétate d'amyle) CLASS: . . . . . 3 GROUPE D'EMBALLAGE: . . . . II RISQUE SUBSIDIAIRE): . . . . . – UN NOMBRE: . . . . . UN 1993 INSTRUCTIONS D'EMBALLAGE: P001 EmS NOMBRE.: . . . . . F-E, S-E ARRIMAGE: . . . . . Category B MFAG NOMBRE.: . . . . . 310, 313</p>	<p><b>INFORMATION SUR LE TRANSPORT (L'Union européenne)</b></p>  <p>DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT: NOS inflammables liquides (kérosène, l'éthanol, acétate d'amyle) ADR CLASS: . . . . . 3 GROUPE D'EMBALLAGE: . . . . . – UN NOMBRE: . . . . . UN 1993 CLASSIFICATION CODE: . . . . . F1 NUMÉRO D'IDENTIFICATION DES DANGERS: . . . . . 33 CODE D'ACTION D'URGENCE: ●3YE</p>
<p><b>INFORMATION SUR LE TRANSPORT (Canada)</b></p>  <p>DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT: NOS inflammables liquides (kérosène, l'éthanol, acétate d'amyle) DANGER POUR LA CLASSE: . . 3 GROUPE D'EMBALLAGE: . . . . II UN NOMBRE: . . . . . UN 1993</p>	

Précautions Transport spécial *Non disponible*

## SECTION 15 • RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

### États-Unis - Federal

ID	TSCA INVENTAIRE	SARA 302 EHS	RCRA	CERCLA	SARA 313	FIRE	REACTIVITE	SARA 311/312 AIGU	CHRONIQUE	PRESSION	CLEAN AIR ACT	CLEAN WATER ACT
1	✓	—	—	—	—	✓	—	✓	✓	—	—	—
2	✓	—	—	—	—	✓	—	✓	✓	—	—	—
3	✓	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	✓	—	—	5000#	—	—	—	—	—	—	—	5000#
5	✓	—	—	1000#	—	—	—	✓	✓	—	—	—

### États-Unis - États

ID	CALIFORNIA	DELAWARE	FLORIDA	MASSACHUSETTS	PENNSYLVANIA	MINNESOTA	NEW JERSEY	NEW YORK	WASHINGTON
1	—	—	✓	5	—	—	—	—	—
2	—	—	✓	2,4,5,6 *T1*	—	AO	—	—	✓
3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	—	✓	✓	2,4,5,6 F8	E	AO	—	✓	✓
5	—	✓	—	F8	E	—	✓	✓	—

### Canada

ID	WHMIS CATEGORIES									LISTES DE SUBSTANCES CHIMIQUES			
	A	B	C	D1A	D1B	D2A	D2B	D3	E	DSL	NDSL	NPRI	CWC
1	B3	—	—	—	—	✓	—	—	—	✓	—	—	—
2	B2	—	—	—	—	✓	—	—	—	✓	—	5	—
3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	✓	—	—	—
4	B2	—	—	—	—	—	—	—	—	✓	—	—	—
5	—	—	—	—	—	—	—	—	✓	✓	—	—	—

**Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés (CPR) et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le CPR.**



# FICHE TECHNIQUE MATÉRIELLE DE

**NO. 9 SOLVENT**  
Révision 3 ♦ 7 mars 2011

Page 8 of 8

## L'Union Européenne

CODE	PHRASES DE RISQUE
R 11	Hautement inflammable
R 50/52	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner à long terme des effets néfastes à l'environnement aquatique.
R 65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R 66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

CODE	PHRASES DE SÉCURITÉ
S 2	Tenir hors de la portée des enfants
S 7	Conserver le récipient bien fermé
S 23	Ne pas respirer les fumées
S 24/25	Éviter tout contact avec la peau et les yeux
S 26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin
S 36/37/39	Porter des vêtements protecteurs, des gants et protection oculaire et faciale
S 45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin
S 61	Éviter le rejet dans l'environnement
S 62	En cas d'ingestion ne pas faire vomir; consulter immédiatement un médecin

## RoHS Conformité



Ce produit est conforme RoHS selon les définitions et les restrictions donnée par la directive 2002/95/CE et le Conseil du 27 Janvier 2003 sur la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

## L'Australie

### Nombre annexe Poisons

Aucun des ingrédients sont présents à une concentration supérieure ou nécessaires pour l'attribution d'un numéro Poisons annexe.

### Inventaire des Produits Chimiques

Tous les ingrédients sont listés dans l'inventaire australien des substances chimiques (AICS) ou sont exemptés.

## SECTION 16 • AUTRES INFORMATIONS

### Exonération de responsabilité

Les informations contenues dans ce document sont basées sur des données fournies par nos fournisseurs, et reflète notre meilleur jugement. Toutefois, aucune garantie de qualité marchande, d'adéquation à toute utilisation, ou de toute autre garantie, expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données, ou que les résultats soient obtenus de l'utilisation de celle-ci. Puisque les informations contenues dans ce document peuvent être appliqués dans des conditions indépendantes de notre volonté et avec qui nous sont peu familières, nous n'assumons aucune responsabilité pour les résultats de cette demande. Cette information est fournie à la condition que les personnes recevant elle tirer leurs propres conclusions de l'aptitude du matériau à un usage particulier. Bien que certains risques soient décrits aux présentes, nous ne pouvons pas garantir ce sont les seuls risques qui existent.

### Historique des versions

Révision 1, 28/01/2010, Original  
Révision 2, 28/01/2011, Mise à jour des valeurs de toxicité  
Révision 3, 07/03/2011, Traduit en français par Google Translate

### MSDS Préparé par

Associates Communication des Dangers, msds@hazcom411.com